

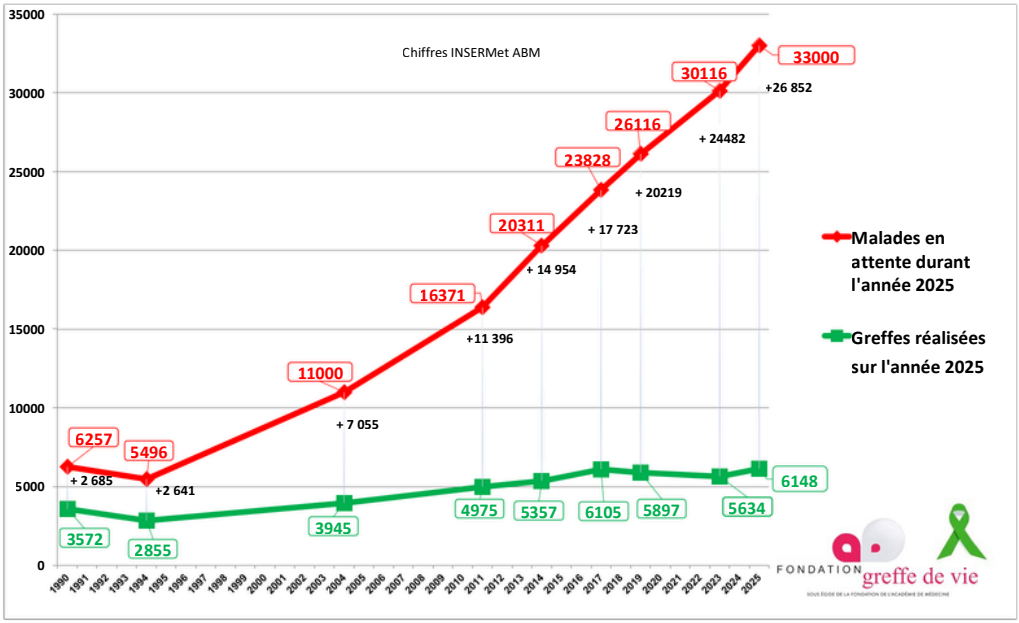
Don d’organes : j’en parle avec mes proches

Faites de votre entreprise une ambassadrice du don d’organes

Greffes
unis pour le don d’organes

Pourquoi soutenir la cause du don d'organes ?

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de **personnes en attente de greffe** (en rouge) et le nombre de **greffes réalisées** (en vert) **ne cesse d'augmenter.**



Le don d'organes c'est :

- **6 148** greffes réalisées par an
- **33 000** personnes ont été en attente de greffe en 2025
- **70 000** français vivent grâce un organe greffé
- **Près de 1 000** décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe

L'État a fait du don d'organes une priorité nationale.

Plus d'information sur dondorganes.fr

Juillet 2026

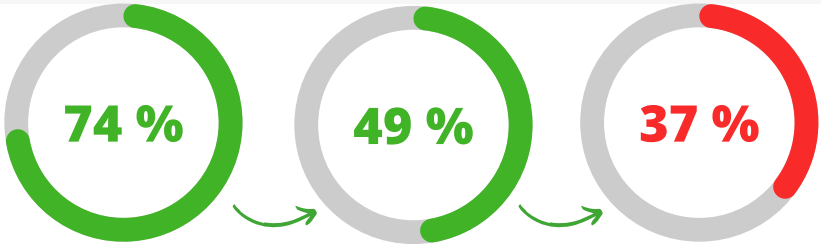
Pourquoi devenir ambassadrice du don d'organes ?

Faire de votre entreprise **une ambassadrice du don d'organes** en sensibilisant vos employés vos clients et divers contacts, est un très **bel acte de fraternité et de solidarité.**

Communiquer, sensibiliser l'ensemble de vos salariés sur le don d'organes les incitera à réfléchir à ce sujet. Ils pourront alors **lancer une discussion en famille** et **informer leurs proches de leur décision** en cas de décès.

En échangeant et informant sur le sujet du don d'organes, vous participerez à **augmenter le nombre de donneurs** dans notre pays et donc à **sauver plus de vies**.

74% des Français sont favorables au don de leurs organes cependant 49% des Français n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 37% lorsqu'il devrait avoisiner les 20%.



des français se disent favorables au don de leurs organes

des français en ont parlé avec leurs proches

de refus

=

3 DÉCÈS PAR JOUR

Favoriser le dialogue entre proches, grâce aux panneaux et à votre mobilisation : c'est l'objectif des entreprises ambassadrices du don d'organes.

Comment devenir une entreprise ambassadrice ?

En posant un panneau, une plaque, des affiches, comprenant le ruban vert et le texte « Entreprise ambassadrice du don d'organes ».



Ils peuvent être installés sur la voie d'accès, le parking ou même à l'entrée du bâtiment de l'entreprise (plaque fixée sur la façade du bâtiment), du moment qu'il s'agit d'un **lieu visible par tous**.

A la vue du panneau, vos employés et collaborateurs pourront être amenés à **réfléchir sur le don d'organes** et par la suite, **en discuter au sein de leur famille** et **exprimer leur décision** sur le sujet.



Comment sensibiliser votre personnel ?



Pour renforcer votre mobilisation, et augmenter le nombre de vies sauvées grâce à la greffe, vous pouvez également :

- Communiquer sur vos supports de communication (revues, internet, etc.) afin d'expliquer la raison pour laquelle votre entreprise soutient la cause du don d'organes.

- A l'occasion de la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs du 22 juin, rappeler à votre personnel l'importance du don d'organes.

- Diffuser à l'ensemble de vos salariés l'application don d'organes pour téléphones portables

- Informer l'ensemble de vos clients de votre soutien à cette cause



Le Ruban Vert,
un symbole de fraternité

Les associations françaises, à l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine (*Ministère de la santé)* et de la Fondation de l'Académie de Médecine, ont décidé d'adopter ***le Ruban Vert*** comme **symbole du don d'organes.**

Le ruban vert est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.



Chaque 22 juin, en collaboration avec l'ARCOM* et l'Agence de la biomédecine, soutien de l'ensemble des groupes de médias pour la journée nationale de réflexion sur le don d'organes.



Ci-dessus des captures d'écran d'émissions affichant le ruban vert en incrustation ou des présentateurs arborant le ruban vert. En aucun cas elles n'engagent les personnes concernées vis-à-vis du don d'organes.

* Autorité Régulation Communication Audiovisuelle et Numérique

Dans la continuité de l'action des "Villes Ambassadrices du don d'organes"

Nous développons depuis janvier 2023, une action permettant aux villes de France de devenir ambassadrices du don d'organes !







En devenant **une entreprise ambassadrice du don d'organes,** vous vous inscrivez dans une **campagne d'information de grande ampleur.**

A ce jour, plus de **1100 villes**, sur l'ensemble du territoire français se sont engagées auprès du projet des villes ambassadrices, parmi lesquelles se trouvent Lyon dans le Rhône, Marseille dans les Bouches-du-Rhône ou encore Fontainebleau en Ile-de-France.

Entreprise Ambassadrice du don d'organes

Une action nationale qui est **soutenue par de grandes institutions**, telles que l'Association des Maires de France, la Fondation de l'Académie de Médecine et l'Agence de la biomédecine, dépendant du ministère de la Santé.

Qui sommes-nous ?

Greffes+
unis pour le don d'organes

Collectif d'associations œuvrant pour le don d'organes

Le collectif Greffes+ réunit 7 associations, fédérations et fondation :
L'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'Association France Rein et la fondation Greffe de Vie.

À ce jour, notre réseau réunit 1 600 ambassadeurs, dont 100 établissements hospitaliers, 100 pharmacies et plus de 1 100 villes ambassadrices du don d'organes.

Nos soutiens

En partenariat avec :

Vous êtes sensible au don d'organes ?
S'engager institutionnellement en tant qu'entreprise ambassadrice du don d'organes vous intéresse ?

Contactez-nous vite :
ambassadeurs@greffesplus.fr
01 45 78 50 80